

## De nouveaux projets de conservation de milieux naturels

**Québec, le 26 mars 2024** – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d’annoncer que neuf nouveaux projets ont été approuvés dans le cadre du programme [Protéger les habitats fauniques – volet I Protection](#), pour une enveloppe totale de 170 647 \$.

Les projets financés, situés dans quatre régions administratives, permettront de protéger des habitats à haute valeur faunique, que ce soit par l’entremise d’acquisitions de propriétés, de servitudes de conservation ou encore de création de réserves naturelles en milieu privé. Consultez la liste des [projets acceptés](#).

Parmi ces projets, notons celui de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska qui protégera 37,1 hectares de milieux naturels situés à la tourbière Saint-Charles et au sud du lac Boivin, en partenariat avec la Ville de Granby. Il y a également le projet de Capitale Nature qui pourra conserver à perpétuité, grâce à un don écologique, une portion d’une tourbière ombrotrophe de 8,6 ha, située dans le complexe de la Grande Plée bleue. Et, finalement, celui de Nature-Avenir qui procèdera à l’acquisition d’une propriété de 5 ha qui devrait permettre de protéger l’habitat de la tortue des bois.

« La protection de milieux naturels à perpétuité en terres privées est vitale au maintien de la biodiversité. Nous tenons à souligner le travail des organismes de conservation et la contribution des propriétaires privés qui réussissent à s’entendre pour protéger des territoires importants pour la faune et la flore », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement à la Fondation de la faune du Québec.

Le programme [Protéger les habitats fauniques – volet I Protection](#) vise à soutenir les initiatives de protection des habitats à haute valeur faunique par la conclusion d’ententes de conservation ayant une portée juridique avec des propriétaires de terres privées. La prochaine date butoir pour soumettre un projet au programme est le **1<sup>er</sup> mai 2024**.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

### Informations :

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron  
Directrice des communications et de la collecte de fonds  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 135  
418 575-5728  
[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)